



1 – Constat / diagnostic des politiques éducatives municipales menées jusqu'à présent

A St Etienne, le sous-investissement chronique depuis des décennies dans le bâti des écoles a conduit à une situation critique. L'état des écoles est assez proche de ce que connaît la ville de Marseille.

La Ville doit également donner les moyens aux écoles pour que la gratuité soit garantie ce qui n'est pas le cas actuellement puisque les familles doivent mettre la main à la poche à la rentrée en achetant des fournitures scolaires ou en payant une cotisation pour financer une partie des projets pédagogiques.

Le taux d'absentéisme des agents municipaux est très élevé à St Etienne, bien plus que la moyenne nationale. C'est un indicateur important du mal être au travail. Les besoins de remplacement sont trop nombreux et génèrent le recours à des agents non formés ou pas de remplacement du tout ce qui dégrade le service en particulier dans les écoles maternelles.

Concernant le périscolaire, la fermeture dans plusieurs écoles de l'accueil du matin ces dernières années a engendré le départ de certaines familles vers les écoles privées dotées d'un accueil avant la classe.

Pour le périscolaire d'après la classe, la restriction de l'accès aux seuls enfants dont les deux parents travaillent est discriminatoire.

Quant à la pause méridienne, les problèmes recensés sont nombreux. Les locaux sont souvent inadaptés au nombre de participants, trop petits nécessitant plusieurs services ; ils sont bruyants.

L'encadrement n'est pas de qualité : manque de personnels, manque de formation, difficultés importantes rencontrées avec les vacataires. Le taux actuel de 1 pour 15 en maternelle et 1 pour 20 en élémentaire est largement insuffisant. Le système d'inscription à la cantine manque de souplesse et est difficile d'utilisation pour certaines familles. Trop d'enfants ne mangent pas à la cantine pour des raisons financières.

Autre point noir de la politique municipale en matière d'éducation ces dernières années, c'est le manque de dialogue et de transparence entre la communauté éducative et la municipalité. C'est la raison principale de la constitution du collectif des écoles publiques.

2 – Quel engagement financier précis (bâti scolaire, crédits pédagogiques, subventions aux projets)

Une grande partie de nos écoles doit être rénovée, isolée, végétalisée, rendue accessible à tous les élèves. Les cours doivent devenir plus actives et plus inclusives. Les abords des écoles ont besoin d'être apaisés. C'est pourquoi, si la liste de « Rassembler Saint-Etienne » est élue, nous nous engagerons dans un plan d'investissement ambitieux de l'ordre de 60 à 70 Millions d'euros sur le mandat.

La Ville doit également donner des moyens aux écoles pour que la gratuité soit garantie ce qui n'est pas le cas actuellement puisque les familles doivent mettre la main à la poche à la rentrée en achetant des fournitures scolaires ou en payant une cotisation pour financer une partie des projets pédagogiques. Nous augmenterons les crédits scolaires de 50 % et nous prévoyons 25 € par élève pour les projets pédagogiques.



La gratuité des transports pour les scolaires ainsi que l'accès à handistas pour les élèves en situation de handicap, la gratuité aux animations de nos structures municipales ou de nos partenaires associatifs contribueront à une gratuité réelle de l'école publique.

3 – Personnels municipaux, restauration scolaire, périscolaire

La municipalité a aussi la charge d'accompagner la scolarité des élèves de maternelle, en mettant à disposition des écoles des ATSEM. L'objectif de « Rassembler Saint-Etienne » est de tendre vers une ATSEM par classe.

Une autre responsabilité de la mairie, c'est le périscolaire et le temps méridien.

Un accueil le matin avant l'entrée en classe est indispensable pour certaines familles. Nous le remettrons en place partout où c'est nécessaire sans condition.

Aujourd'hui, après la classe, seuls les enfants des familles dont les deux parents travaillent peuvent fréquenter le périscolaire pris en charge par les structures d'éducation populaire. Nous voulons que ce temps soit ouvert à tous les enfants, sans condition, car faire des activités avec des animatrices ou animateurs c'est plus enrichissant que d'être devant des écrans.

Pour la pause méridienne, les problèmes actuels sont nombreux.

L'insonorisation des cantines sera une priorité pour améliorer la qualité de ce temps. L'encadrement sera renforcé en faisant appel aux personnels des structures d'éducation populaire comme cela existe déjà dans quelques écoles. Pour que les enfants en situation de handicap soient mieux accueillis, nous veillerons à ce que tous les agents bénéficient d'une formation. Enfin, pour garantir l'accès à la cantine pour tous, nous créerons un tarif à 50 cts et un fond social cantine sur le modèle de ce qui se fait en collège.

Concernant les repas, une délégation de service public lie la ville avec un prestataire, ELIOR, jusqu'en 2031.

Nous profiterons des 5 ans du début de mandat pour travailler à un retour en régie publique des cantines stéphanoises.

4 – Démocratie scolaire : quelle prise en compte de la parole des professionnels et des parents d'élèves ?

Une autre ambition de « Rassembler Saint-Etienne » est de renouer le dialogue avec la communauté éducative, dialogue qui a été mis à mal sous l'ère Perdriau.

Nous assurerons une présence stable et régulière de la municipalité aux conseils d'école.

Nous créerons une vingtaine de conseils éducatifs de secteur autour des structures d'éducation populaire qui gèrent le périscolaire. Ils réuniront des représentants des familles (parents et enfants), enseignants, agents municipaux, partenaires associatifs et évidemment la municipalité pour travailler tous ensemble à l'amélioration de l'offre scolaire. Ils seront force de propositions et aideront à construire la politique municipale en matière d'éducation.